

COMMENTAIRES DE “MARIA VALTORTA, DOSSIER DU VATICAN” D’ALEXIS MAILLARD

Dans cet ouvrage sorti le 30 mai 2025 et que [l'on peut consulter en ligne](#), Alexis Maillard (A. M.) expose 428 points opposables à l'œuvre principale¹ de Maria Valtorta (1897-1961).

L'intérêt de son ouvrage réside principalement dans les quatre documents inédits qu'il publie à cette occasion. Ces documents, extraits des archives du Saint-Office², sont supposés servir sa thèse : l'œuvre de Maria Valtorta aurait été condamnée par le Saint-Office avec le plein accord de [Pie XII](#) en raison des erreurs doctrinales et des inconvenances qu'on y trouve. Elle n'a été publiée qu'à cause de la désobéissance des [Servites de Marie](#) qui la promouvaient.

La thèse n'est pas nouvelle. On la retrouve reprise par quelques publications récentes. L'intérêt de celle d'Alexis Maillard réside dans cette sélection de documents d'archives qui, à l'analyse de ces seuls documents, cautionne une thèse opposée à celle défendue par A.M. En effet, ils démontrent qu'au contraire :

Pie XII a bien lu positivement l'œuvre de Maria Valtorta. Il a encouragé sa publication. Le 17 février 1949, il s'est opposé à la publication d'une Notification du Saint-Office qui aurait “interdit la publication de l'œuvre parce que l'Autorité Ecclésiastique y a trouvé des erreurs et qu'il n'y rien de surnaturel dans ces visions”. Cette désapprobation, qui protégeait l'œuvre, son origine et son contenu, est restée constante tout au long du pontificat de Pie XII car, à ce jour, aucun faits n'est venu la démentir, même quand les premiers tomes de l'œuvre, interdite selon la thèse d'A.M., furent publiés en 1956, 1957, 1958.

Ils démontrent, d'autre part, que les “erreurs” qui ressortent aujourd'hui présentées comme issues d'études originales et documentées, s'inspirent très largement de ces pièces d'archives vieilles de trois-quarts de siècle. Ces documents très critiques n'ont cependant pas été retenus par le Saint-Office lui-même. En publiant l'article de [l'Osservatore romano du 6 janvier 1960](#), il ne trouve aucune erreur formelle à opposer à l'œuvre dans toutes celles évoquées dans ces documents. Il ne trouve que quatre prises de positions “non conformistes”, ce qui est le lot des révélations privées rappelle Benoît XVI³.

¹ [L'Évangile tel qu'il m'a été révélé](#). Éditée sans interruption depuis 1956, d'abord sous le titre de *Poème de l'Homme-Dieu*, l'œuvre en 10 tomes est aujourd'hui publiée en 30 langues.

² Les archives du Vatican pour le pontificat de Pie XII (1939-1958) ont été ouvertes aux chercheurs le 2 mars 2020.

³ Exhortation post-synodale [Verbum Domini](#), 2010, § 14 deuxième partie.

Le dossier du Vatican

Selon ce que rapporte Alexis Maillard, ce dossier lui a été communiqué "providentiellement".

"Providentiellement et très facilement des pièces importantes du dossier officiel du Saint Office sur Maria Valtorta me sont parvenues grâce à trois membres du clergé (le Saint Office s'appelle en 2025 'le Dicastère pour la Doctrine de la Foi'). Le dossier de Maria Valtorta se trouve dans ses Archives, il porte le numéro 355/45. il est épais d'une quinzaine de centimètres). Il nous a donc semblé que Dieu voulait que nous les publiassions pour informer les personnes de bonne volonté, qui, comme nous dans le passé, furent victimes du mensonge du père Berti au sujet de la fausse phrase que Pie XII aurait prononcée lors de l'audience que les Servites de Marie obtinrent le 26 février 1948." (p. 4)

A. M. se prévaut donc d'un mandat divin dont nous lui laissons l'affirmation. Mais il fait plus dans ce registre: dans son compte YouTube "[ValtortaCondamnée](#)", il précède ses commentaires de l'expression "Go ahead Mary | Passe devant Marie" semblant indiquer que la Vierge Marie elle-même combat à ses côtés.

[Robert Nugent](#) qui a publié plusieurs vidéos sur le sujet⁴ a eu l'occasion de dialoguer avec Alexis Maillard. Il s'étonne que celui-ci ait créé son compte YouTube le 19 février 2025, trois jours avant que le Dicastère ne publie son [communiqué](#) (22 février 2025) et qu'il n'a publié que les quatre pièces sélectionnées. Questions toujours d'actualité. En effet, A. M. dit très clairement qu'il ne prend pas en compte des pièces du dossier "valtortiste"

"Les Valtortistes expliquent, sans preuve crédible et en dépit des preuves contraires que [Pie XII](#), [saint Padre Pio](#), [sainte Mère Térésa](#), [saint Jean-Paul II](#), [Benoît XVI](#), le [cardinal Béa](#), etc. furent favorables à *L'Évangile tel qu'il m'a été Révélé.*" (p. 8)

Les "valtortistes" n'expliquent pas, ils exposent, au vu de tous, les faits et les documents désormais réunis dans le [wiki Maria Valtorta](#) bientôt en plusieurs langues. Les preuves en leur possession sont là. À chacun de les juger crédibles ou pas, mais après un examen minimum.

Que fait A.M. devant la lettre d'encouragement très explicite du [Pape François](#) qui écrit à la *Fondation Maria Valtorta* de Viareggio: "Je vous encourage à poursuivre avec autant d'engagement votre mission de faire connaître la vie et Maria Valtorta et son œuvre littéraire, en particulier tout ce qu'elle peut offrir pour le bien de l'Église et

⁴ [Finally Vatican Document proves Pius XII did allow Valtorta Writings to be published!! | New Leaked Congregation of the Holy Office Documents regarding Maria Valorta from late 1940's](#)

de la société. En avant !” ? Il ne retient que la qualification de “littéraire” pour souligner l’absence d’attribution divine (p. 8). Une esquivé cohérente mais provisoire car il lui reste à justifier pourquoi le Pape François encourage “pour le bien de l’Eglise”, une œuvre qui, selon Alexis Maillard, comporte “200 Erreurs Théologiques - 151 Indécences - 39 Erreurs Scientifiques - 18 Vulgarités - 7 Bizarreries - 7 Remarques - 6 Antisémitismes”.

Nous ne pratiquerons pas en retour ce type d’analyse univoque, plus militante qu’historique: c’est bien à partir de ce qui est écrit dans ces quatre documents d’archives que nous démontrerons l’encouragement de Pie XII à la publication de l’œuvre et la défense qu’il en fit pour le reste de son pontificat.

Quand A. M., sur son compte YouTube, décrète Maria Valtorta “condamnée” en lien avec le [communiqué du Dicastère](#) (22 février 2025), il fait une lecture interprétative. Si le Dicastère voulait dire que l’œuvre de Maria Valtorta n’était pas d’origine divine, il l’aurait écrit aussi clairement que cela en employant la formule officielle explicite: “constat de non surnaturalité”. Il y en a des exemples sur le site du Dicastère⁵. Ce n’est pas le cas du communiqué en question. De même, il ne figure aucune référence à une enquête diocésaine pourtant requise de droit. Pour notre part, nous avons exposé et justifié qu’il s’agit d’un appel à la “lecture prudentielle de foi humaine” qui est de droit et d’usage ancien pour toutes les révélations privées, même celles qui sont “reconnues” par le Magistère (Cf. Cardinal Lambertini, Pie X, cardinal Ratzinger⁶).

Voici donc l’analyse des documents opportunément tirés des archives par Alexis Maillard.

CE QUE RÉVÈLENT LES DOCUMENTS D’ARCHIVES

1 – 14 MARS 1946 : PIE XII A-T-IL VRAIMENT APPROUVÉ EN PERSONNE LA DÉCISION DE RAPPELER LE [P. MIGLIORINI](#) À ROME POUR QU’IL CESSE SES DIFFUSIONS INTEMPESTIVES ?

La Secrétairerie d’Etat certainement **OUI**, le Souverain Pontife certainement **NON**, et pour les raisons suivantes :

⁵ Par exemple : Le [cas de Mme Gisella Cardia](#), l’un des deux cas jugés négativement selon les [nouvelles normes](#), indique explicitement le jugement final “constat de non surnaturalité” et la référence au jugement de l’évêque. Éléments *totalemt absents* du communiqué sur Maria Valtorta.

⁶ La cardinal Ratzinger rappelle ce principe dans son commentaire théologique sur le [secret de Fatima](#) (dernière partie du document). St Pie X l’avait exprimé dans son encyclique [Pascendi Dominici Gregis](#) (1907), § 75.

1 - Si le pape dispose d'un secrétariat d'une centaine de personnes rien que pour les affaires générales, ce n'est certainement pas pour s'occuper de la direction spirituelle de Maria Valtorta à Viareggio. Il a franchement autre chose à faire. Cependant les décisions du Saint-Office étant soumises au Souverain Pontife, il a eu un contact non précisé avec la Secrétairerie d'Etat à un niveau qu'on ignore.

2 – S'ils avaient partagé l'appréciation rapportée par G. Pepe (p. 36), le Pape et son Secrétariat n'auraient certainement pas accepté une audience (le 26 février 1948) avec "un exalté qui voit l'intervention des anges et des démons là où il n'y a que des manifestations d'hystérie". La discipline est l'affaire du Saint-Office à ce que dit G. Pepe lui-même (p. 36) non de Pie XII.

3 – Ils n'auraient certainement pas accepté cette audience si les promoteurs avaient agi "en désobéissance ouverte au décret du Saint-Office cité ci-dessus du 13 mars 1946, approuvé par Sa Sainteté." comme le proclame G. Pepe (p. 37).

Pour ces trois raisons, il est clair que l'accord de Pie XII en personne à ce décret est interprétatif et donc abusif et qu'il a opté pour une position opposée.

2 – 26 FÉVRIER 1948 : PIE XII A BIEN LU POSITIVEMENT L'ŒUVRE DE MARIA VALTORTA ET EN A ENCOURAGÉ LA PUBLICATION

Rapportant l'audience du 26 février 1948 accordée par le Saint-Père (sans l'avis du Saint-Office), Mgr Pepe signale (p. 37) "Mais Sa Sainteté leur ordonna très sagement de s'adresser à un Ordinaire⁷ afin d'obtenir l'Imprimatur pour la publication des "Paroles de Vie Éternelle" ou "Évangile de Jésus-Christ" qui était l'objet de leur intérêt. Et ils partirent à la recherche de cet Ordinaire."

Pourquoi demande-t-on un imprimatur si ce n'est en vue de la publication de l'œuvre, comme le rapporte le [Père Berti](#) ? Un avis négatif, une désapprobation, une interdiction de publier n'aurait apporté aucun prolongement à l'audience.

Oui, le Saint-Père avait lu positivement l'œuvre. C'est G. Pepe qui le confirme implicitement (p. 41). Pourquoi demande-t-il un nouvel examen ? Si le St Père avait condamné l'œuvre qu'il avait lu, il n'en était nul besoin, mais si, comme le rapporte le P. Berti, Pie XII en avait encouragé la publication, il fallait que le Saint-Office trouve une nouvelle occasion de l'interdire dans la suite logique de son attitude.

Pour ces deux raisons, il apparaît qu'Alexis Maillard outrepassé le vraisemblable quand il note (p. 4) : le "mensonge du père Berti au sujet de la fausse phrase que Pie XII aurait prononcée lors de l'audience que les Servites de Marie obtinrent le 26 février 1948."

⁷ Ordinaire = évêque habilité à délivrer l'imprimatur.

Jamais la triple affirmation publique du Père Berti selon laquelle Pie XII aurait conclu l'audience par cette recommandation: "Publiez l'œuvre telle quelle. Il n'y a pas lieu de donner une opinion quant à son origine, qu'elle soit extraordinaire ou non. Ceux qui liront, comprendront", jamais cette affirmation publique ([1970](#), [1978](#), [1980](#)), notée en sortie d'audience, n'a été démentie ou fait l'objet d'une mise au point.

3 – 25 NOVEMBRE 1948 : PIE XII ÉTAIT-IL AU COURANT QUE LE SAINT-OFFICE CONTESTAIT LE PROJET DE PUBLICATION PAR LES SERVITES ?

Oui. Pie XII était au courant. Mais le Saint-Père et le Saint-Office parlaient-ils de la même chose ? Partageaient-ils le même jugement comme semble l'affirmer G. Pepe ? Rien n'est moins sûr si on rapproche les différentes sources de cette époque. Elles dessinent un scénario chaotique :

2 octobre 1948 : Le P. Berti est averti d'une action sournoise en préparation ([Les Carnets](#)).

14 octobre 1948 : G. Pepe découvre dans le *Giornale d'Italia* un article promotionnel pour la souscription en vue de "Paroles de Vie Éternelle" avec l'imprimatur de [Mgr Barneschi](#) (p. 37).

25 octobre 1948, Maria Valtorta annonce la sortie probable du premier tome pour novembre ([Lettres à Mère Teresa Maria](#), Tome 2) puis signale plus tard que ce jour là le Procureur général des Servites de Marie, avait reçu une demande du Pape Pie XII transmise par Mgrs G.B. Montini (futur [Paul VI](#)) et Domenico Tardini : que la future publication soit sécurisée par un second imprimatur en bonne et due forme. Ils proposaient de faire appel à un imprimeur en dehors du Vatican pour éviter les réactions de "certains prélats hostiles". Ils suggéraient pour cela la maison éditrice Michele Pisani (aujourd'hui Centro editoriale valtortiano). L'imprimatur devait être sollicité auprès de l'[évêque de Sora-Aquino-Pontecorvo](#), diocèse de l'éditeur, qui se proposa de l'accorder ([Lettres à Mère Teresa Maria](#), Tome 2, 11 novembre 1948, p. 167-168.)

24 novembre 1948, le Saint-Office, selon G. Pepe (p. 39) décide "d'appeler le supérieur des Servites au sujet des PP. Berti et Cecchin (il ne précise pas le motif), d'envoyer les dossiers au P. Alberto Vaccari pour avis et de stopper la souscription pour l'œuvre". Pie XII aurait approuvé ce décret. On ne dispose pas d'écrit de sa part.

29 novembre 1948, alors que les rotatives étaient sur le point de démarrer, le Saint-Office appelle le Procureur Général de l'Ordre des Servites de Marie et lui ordonne de dire au PP. Berti et [Migliorini](#) de ne plus s'occuper de l'œuvre. s'ils ne voulaient pas être frappés par les décrets du Saint-Office pour avoir illégalement volé (?) l'approbation de Monseigneur Barneschi contrairement aux normes du Droit Canon,

car cet évêque n'est pas l'évêque de la maison d'édition ni celui de l'auteur⁸, et surtout parce que : "Il est l'évêque des Zoulous". Le P. Berti se précipite chez le Père Bea, puis chez Mgr Carinci et Mgr Fontevicchia, chez d'autres évêques, chez d'autres Pères Jésuites, et tous ont répondu d'un commun accord : "Allez-y quand même. Ils ne peuvent rien vous faire." ([Lettres à Mère Teresa Maria](#), Tome 2, pp. 172-173.)

15 décembre 1948, l'O.R. mentionne une audience particulière du P. Roschini (favorable à la publication, pp. 36 et 40) avec Pie XII. On n'en connaît pas la teneur ([Lettres à Mère Teresa Maria](#), Tome 2, 16 décembre 1948).

23 décembre 1948, nouvelle parution dans le *Giornale d'Italia* d'un article en faveur de la souscription.

23 décembre 1948, Maria Valtorta reçoit un avertissement solennel du Père Éternel demandant à Pie XII de faire preuve de fermeté. Cet avertissement a été transmis au Vatican. G. Pepe en parle (pp. 40-41).

6 janvier 1949: Le succès rencontré dans l'entourage de Pie XII par les prophéties de Maria Valtorta sur le tombeau de St Pierre qu'on cherchait à cette époque, pousse les Servites à la considérer comme une prophétesse. Jésus les modère ([Les Carnets](#)).

9 janvier 1949, sous la pression des événements alarmants, Maria Valtorta prend l'initiative de s'adresser directement à Mgr Alfonso Carinci (qui était déjà venu spécialement la voir à Viareggio). Elle lui fait part que "des difficultés, continuelles et toujours croissantes, viennent de certains prélats pour empêcher le bon aboutissement de l'œuvre". Mgr Carinci tempore: il s'agit seulement d'une vérification, non d'une condamnation.

26 janvier 1949 : Alberto Vaccari dépose le rapport très critique que l'on découvre dans les archives (pp. 49 et suivantes).

28 janvier 1949, Mgr Carinci lit la lettre de Maria Valtorta à Pie XII qui en apprécie la forme et le contenu. C'est le Saint-Office qui s'occupe de la publication. Mgr Carinci a le sentiment que ce n'est pas de manière favorable. ([Correspondance avec Mgr Carinci](#), p. 24),

2 février 1949, lors de l'offrande des cierges à Sa Sainteté, Pie XII a répété au P. Berti et à un élève Servite de Marie sa volonté *d'approuver l'œuvre rapidement...* ([Lettres à Mère Teresa Maria](#), Tome 2, 16 mars 1949).

2 février 1949, G. Pepe dépose sa *Note brève* (pp. 35 et suivantes)

⁸ Voir le [code de droit canon de 1917](#) en vigueur à l'époque. La "censure préalable" est prise ici dans le sens d'autorisation préalable.

14 février 1949 : Les consultants du Saint-Office adoptent des décisions qui seront avalisées par leur hiérarchie le 16 février :

- 1) obliger les Pères Servites de Marie de consigner au Saint Office tous les manuscrits et toutes leurs copies.
- 2) Que soit publiée l'interdiction de la publication de l'œuvre parce que l'Autorité Ecclésiastique y a trouvé des erreurs et qu'il n'y rien de surnaturel dans ces visions.
- 3) Interdire au père Berti et aux autres religieux [Servites de Marie] tout contact avec la voyante.
- 4) Dire à l'évêque de mettre la voyante sous la direction spirituelle d'un prêtre prudent et pieux.
- 5) Obliger les promoteurs de cette affaire à restituer les sommes d'argent déjà collectées, tout en laissant à l'Ordre (qui a laissé ses membres s'embarquer dans cette affaire) le soin de couvrir les éventuelles pertes financières.

16 février 1949 : Le P. Berti écrit à Maria Valtorta que tout semble aller dans le bon sens.

17 février 1949 : Selon le rapport de G. Pepe, le Pape Pie XII approuve ces décisions SAUF la Notification (point 2 du relevé des décisions ci-dessus).

22 février 1949 : Le P. Berti est convoqué au Saint-Office. Il n'a pas le droit de parler, seulement de signer la lettre du Saint-Office et de remettre les manuscrits en sa possession ([Attestation du Père Berti 1978, Exposizione, § 4](#)).

16 mars 1949 : Maria Valtorta attribue ce décret au fait "que les pères qui ont toujours voulu publier l'œuvre sans approbation et en tant qu'œuvre humaine, sont de mèche avec les laïcs et le Saint-Office, etc. Ils voulaient la qualifier de "scientifique", autrement dit, vu son style, de "médiomnique", me causant le déshonneur, aussi bien humain que spirituel. Cela me faisait passer pour un spirite qui a vu et entendu ce que j'ai décrit et écrit dans l'œuvre à la manière d'un médium (en d'autres termes sataniquement" ([Lettres à Mère Teresa Maria](#), Tome 2, pp. 187-188).

4 – 17 FÉVRIER 1949 : PIE XII S'OPPOSE AU PROJET DE CONDAMNATION DE L'ŒUVRE

Cet entremêlement de stratégies trouve son épilogue provisoire dans le décret du 17 février qui acte des décisions conservatoires mais surtout qui acte le rejet, par Pie XII de la condamnation de l'œuvre de Maria Valtorta qu'il juge "excessive ou superflue" selon les mots employés par G. Pepe.

Une Notification est en effet un acte officiel figurant dans les "[Actes du Saint-Siège \(AAS\)](#)". Ainsi, c'est une Notification qui actera en 1966 la [suppression de l'Index des livres interdits](#).

Quelle est cette notification que Pie XII rejette ? Elle est mentionnée au point n° 2 des décisions du 14 février (p. 47) : "Que soit publiée l'interdiction de la publication de l'œuvre parce que l'Autorité Ecclésiastique y a trouvé des erreurs et qu'il n'y rien de surnaturel dans ces visions."

Pie XII marque ici un acte d'autorité, même habillé de rondeur diplomatique dans les mots (excessive, superflue). Ne sont retenues par le Pape contre la proposition du Saint-Office, ni l'interdiction de publier, ni l'accusation d'erreurs, ni la négation de l'origine divine que Pie XII avait laissée au libre-arbitre personnel,

Cette désapprobation est confirmée par la suite des faits : même si, selon G. Pepe, cette condamnation devenait licite en cas de désobéissance (p. 48), il ne s'est rien passé lors de la publication de l'œuvre en 1956, ce qui aurait constitué une "désobéissance" grave si Pie XII avait vraiment condamné l'œuvre. Le Saint-Office était pourtant au courant puisqu'il pointe ce tome dans l'article de L'[O.R.](#) Rien non plus en 1957, ni en 1958 à la sortie des tomes suivants. Il faudra attendre la mort de Pie XII pour que le Saint-Office passe à l'action.

Sous Pie XII il y a donc eu refus explicite de la condamnation de Maria Valtorta et absence de sanction pour sa publication répétée.

Les autres mesures qu'expose le relevé de décision du 14 février ne doivent donc être comprises que comme des mesures conservatoires prises devant une impasse : Les promoteurs n'avaient pas réussi à mobiliser les fonds nécessaires et n'avaient de quoi éditer que les premiers tomes (p. 40). L'initiative n'est pas soutenue par l'auteure (Maria Valtorta) : "ce plan était injuste envers Dieu et envers moi" écrit-elle ([Lettres à Mère Teresa Maria](#), Tome 2, p. 191).

Les vues humaines sur l'œuvre de Dieu

À l'écoute de ce qu'on lui rapporte, Maria Valtorta note que la motivation du décret n'était pas l'œuvre en elle-même, mais le fait qu'elle ait été publiée et promue avant l'approbation du Saint-Office. Les motifs d'opposition étaient, selon ce qu'on lui rapporte, l'attitude du [P. Migliorini](#) fourvoyé dans le soutien de mystiques douteuses et l'imprimatur de [Mgr Barneschi](#) inhabituel ([Lettres à Mère Teresa Maria](#), Tome 2, p. 202).

Motivations humaines et jeux de pouvoir s'affrontaient donc autour d'une œuvre divine. Maria Valtorta confie sa grande douleur à Mgr Carinci. Mais le Ciel, qui sait tout d'avance, avait demandé à ce que les originaux des révélations et une copie dactylographiée restent à Viareggio. Ils étaient la propriété inaliénable de Maria

Valtorta. De même Pie XII a su séparer l'essentiel (l'œuvre) de l'épisodique (les tentatives des Servites de n'en faire qu'un succès de librairie).

Du côté du Saint-Office, il faut noter qu'en 1949, G. Pepe soupçonnait les Servites d'avoir écrit en sous-main l'œuvre de Maria Valtorta (p. 41). Dix ans après cette thèse est encore sous-jacente dans l'article de l'O.R. au point que le P. Roschini l'évoquera dans son ouvrage⁹, preuve que le Saint-Office n'a pas vraiment enquêté sur Maria Valtorta.

Dans la suite du pontificat de Pie XII, mort en octobre 1958, les confrontations se joueront dans les couloirs. En début de 1950, la Vénérable Luigia Sinapi, sur révélation de Jésus, viendra [interpeller Saint-Office](#) sur son blocage. Elle sera accueillie par des menaces verbales et physiques. En début de 1952, Mgr Carinci recueillera des [témoignages en faveur de l'œuvre](#). Puis viennent les éditions dont nous avons parlé. Rien ne bougera vraiment jusqu'à la mise à l'Index en décembre 1959. Quatre ans plus tard, le [8 novembre 1963](#), le Saint-Office est remis publiquement en cause par l'assemblée conciliaire (commission J. Frings). En décembre 1965, il est officiellement aboli (Motu proprio [Integrae Servandae](#)) par celui-là même qui avait été le proche collaborateur de Pie XII. Le 14 juin 1966, [l'abolition de l'Index](#) laisse place à "l'avertissement moral" et à la "conscience mûre des fidèles". Ce que le *Catéchisme de l'Église catholique* codifiera dans son [article 67](#): "Guidé par le Magistère de l'Église, le sens des fidèles *sait* discerner et accueillir ce qui dans ces révélations constitue un appel *authentique* du Christ ou de ses saints à l'Église."

"Savoir discerner" voilà ce que tentent Alexis Maillard et d'autres non pour accueillir ce qui est authentique, ce que demandent l'Écriture et le Magistère¹⁰, mais pour rejeter ce qui ne l'est pas. Quelle est donc la valeur de ce discernement négatif ?

QUE PENSER DES ERREURS GRAVES OU LÉGÈRES MENTIONNÉES ?

1 - Alexis Maillard

⁹ *La Madonna negli scritti di Maria Valtorta* (La Vierge Marie dans les écrits de Maria Valtorta), réédition de 2021, p. 27. Ce livre a été envoyé en 1973/74 au Pape Paul VI [qui l'en remercia](#).

¹⁰ Rappelé par le cardinal J. Ratzinger dans ses [commentaires théologiques](#) (en fin de document) sur le 3ème secret de Fatima : "La plus ancienne lettre de saint Paul qui nous a été conservée, le texte qui, dans l'absolu, est peut-être le plus ancien du Nouveau Testament, la première lettre aux Thessaloniciens, me semble donner une indication. L'Apôtre y écrit: « N'êteignez pas l'Esprit, ne méprisez pas les prophéties, mais discernez la valeur de toute chose, ce qui est bien, gardez-le » (5, 19-21). À toutes les époques est donné à l'Église le charisme de prophétie, qui doit être examiné, mais qui ne peut être déprécié. À ce sujet, il convient de tenir compte du fait que la prophétie, au sens biblique, ne signifie pas prédire l'avenir, mais expliquer la volonté de Dieu pour le présent, et donc montrer la voie droite vers l'avenir."

Il n'est pas possible de commenter ici les 428 points qu'A. M. oppose à Maria Valtorta (200 Erreurs Théologiques - 151 Indécences - 39 Erreurs Scientifiques - 18 Vulgarités - 7 Bizarreries - 7 Remarques - 6 Antisémitismes). En effet la réfutation demande un développement de plus grande ampleur qui triplerait les 300 pages de son ouvrage. On se contentera donc de spécimens.

Erreur théologique N°1 (pp. 85-88) :

A. M. dénonce ce commentaire de Jésus sur sa rencontre de Ressuscité avec [Marie Madeleine](#) : “Je ne me laisse pas toucher par elle. Elle n'est pas la Pure qui peut toucher sans le contaminer le Fils qui revient au Père. Elle a encore beaucoup à purifier par la pénitence, mais son amour mérite cette récompense (...)” ([EMV 620.6](#))

Pour lui Marie Madeleine “a touché Jésus mais qu'il lui a demandé de cesser de le faire.” Il cite nombre de traductions à l'appui de son objection et conclut : “Cette première erreur est un bon exemple du naufrage théologique de Maria Valtorta : elle va écrire des choses directement contraires à ce qui s'est réellement passé dans la vie de Jésus et elle va éloigner ses lecteurs des trésors des commentaires des Pères et Docteurs de l'Église sur l'Évangile.”

Que dit Magisterium, IA spécialisée sur cette question ?

“La scène se déroule après la résurrection de Jésus. Marie Madeleine le reconnaît, mais Jésus lui dit : « Ne me touche pas, car je ne suis pas encore monté vers mon Père. Mais va vers mes frères, et dis-leur que je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu” Plusieurs interprétations de cette phrase existent (...) En résumé, la traduction de "Noli me tangere" dépend de l'interprétation que l'on souhaite privilégier, mais l'idée centrale est que Marie Madeleine doit changer sa façon de percevoir sa relation avec Jésus ressuscité et se concentrer sur la mission qu'il lui confie.

Que dit Maria Valtorta ?

La mission que Jésus lui confie est exposée dans le passage cité par A.M. ([EMV 620.6](#)). Chacun pourra juger si ce passage cache “les trésors des commentaires des Pères et Docteurs de l'Église sur l'Évangile”. et si ce que rapporte Maria Valtorta s'éloigne ou non de l'Évangile dans un “naufrage théologique”.

Quant au fait de toucher ou pas qui semble marquer, selon A.M., la frontière entre l'hérésie et l'orthodoxie, on lira la réponse en [EMV 619.10](#).

Erreur théologique N°2 (pp. 87-88):

A.M. pointe l'affirmation “Marie peut être appelée la "puînée" du Père” ([EMV 1,2](#)). Le Christ, objecte-t-il, étant le Fils unique du Père, il ne peut avoir de “soeur”. C'est une objection que l'on retrouve, dit-il, dans les propos de “Mgr Giovanni Pepe [qui] fait

sienne la critique du Père Alberto Vaccari s.j. qui qualifie de grossière absurdité hérétique". Elle est reprise dans l'O.R. (6/1/60) mais avec une mention qui l'exonère d'une "hérésie authentique". D'autres études s'y réfèrent. A.M. ajoute : "Les fausses apparitions aiment embrouiller l'esprit des fidèles sous prétexte de glorifier Marie." On ne sait plus si A. M. est embrouillé ou choqué.

La réponse se trouve dans l'ancienne Liturgie (avant la réforme de 1962). Elle appliquait Proverbes 8,22-35 à la Vierge Marie¹¹. Pour Alberto Vaccari l'interprétation de Maria Valtorta est une grossière absurdité hérétique et pour A.M. en fait l'objet de son **erreur théologique n° 10** (p.p. 91-92). Mais ni la Liturgie ni l'œuvre de Maria Valtorta ne sont grossières, absurdes ou hérétiques.

Il suffit de lire le [commentaire liturgique](#) que le Bx Dom Prosper Guéranger (1805-1875) en fait pour comprendre toute la profondeur théologique des affirmations de Maria Valtorta en conformité avec l'enseignement "des premiers siècles du christianisme". Dom Guéranger explique notamment : "Le Fils de Dieu, pour être un homme de notre filiation, ainsi que l'exigeait le décret divin, devait naître dans le temps, et naître d'une Mère. Cette Mère *a donc été présente éternellement à la pensée de Dieu* comme le moyen par lequel le Verbe prendrait la nature humaine ; le Fils et la Mère sont donc unis dans le même plan de l'Incarnation ; *Marie était donc présente comme Jésus dans le décret divin, avant que la création sortît du néant*".

Restaurateur de l'ordre des Bénédictins en France, le Bx Dom Prosper Guéranger fut l'inspirateur du puissant "mouvement liturgique" qui demeura jusqu'au Concile Vatican II. Dom Guéranger est connu aussi pour ses catéchèses sur les textes de la Vén. [Marie d'Agréda](#) (XVI^e siècle), une mystique espagnole qui fut la première à recevoir la vision complète de la vie de Marie. Elle y affirmait l'Immaculée conception, très débattue à l'époque et cause de l'hostilité résolue à son égard de la Sorbonne, entre autres.

Style cucul la praline N°1, 2, 3 et 4 (pp. 302-304) :

Par cette expression très familière, A.M. veut dire que le style de Maria Valtorta est ridiculement niais. Pourquoi ? Parce qu'elle utilise beaucoup le mot "petit" qu'A.M. recense.

A.M. veut donc que Jésus, le "vrai" selon lui, ne parle pas en style "cucul la praline" et parle en grand. Dans la reformulation de l'œuvre de Maria Valtorta qu'il projette, on pourra donc lire : "Et quiconque donnera seulement un verre d'eau fraîche à l'un de ces Grands parce qu'il est mon disciple, en vérité je vous le dis, il ne perdra pas sa récompense" (Matthieu 10,42) ou "Mais si quelqu'un scandalisait un de ces Grands qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attache au cou une

¹¹ Voir le fac-similé d'un missel grégorien de 1933 à la date du [8 décembre](#)..

meule de moulin, et qu'on le jette au fond de la mer" (Matthieu 18,6) ; ou encore : "Et le roi leur répondra : Je vous le dis en vérité, toutes les fois que vous avez fait ces choses à l'un de ces plus Grands de mes frères, c'est à moi que vous les avez faites" (Matthieu 25,40).

Sur ces quatre points, A.M. a parfaitement raison, le Jésus de Maria Valtorta est un "petit" qui naît dans une crèche, entre triomphalement dans Jérusalem sur un ânon et lave les pieds de ses disciples. Selon St Paul il a même pris "une forme d'esclave, en devenant semblable aux hommes" (Philippiens 2,7).

Erreur théologique N°24 et Indécence N°4 (p. 102):

A. M. considère que l'invocation de Jéhovah en [EMV 10.6](#), est "une indécence contre la Vierge Marie car c'est l'accuser d'avoir gravement péché contre Dieu puisqu'il est formellement interdit de prononcer son Nom Très Saint." Il rappelle qu'Alberto Vaccari avait qualifié cela de "pure fantaisie", ce qui est une appréciation différente de la sienne.

Les visions de Maria Valtorta n'ignorent pas ce respect du Nom Divin : "Nous sommes de bons Israélites, et nous craignons Dieu, presque au point de ne pouvoir dire son Nom" rappelle l'apôtre Jacques d'Alphée ([EMV 515.2](#)), Cependant les écrits de Maria Valtorta explicitent pourquoi le Tétragramme était prononcé "Jéhovah" par les Galiléens et "Yavhé" par les Judéens ([EMV 59.5, note 3](#)). Maria Valtorta note même la vocalise qu'en fait Jésus ([EMV 197.5](#)).

Ces connaissances sont-elles une "énorme erreur", une "erreur théologique", "une indécence" ou une "pure fantaisie" ? La Bible de Jérusalem mentionne près de 6.000 fois le nom de Yahvé (ou Jéhovah) parce que les prophètes l'avaient prononcé avant de le faire écrire. Il suffira donc de statuer si cette déférence s'appliquait aussi à la vie quotidienne ou seulement à la lecture liturgique. Et si cette "interdiction" aujourd'hui reprise par l'Eglise catholique avait cours au temps de Jésus ou si elle fut postérieure à la destruction du Temple.

L'existence des noms propres théophores (composés à partir du Tétragramme) pose question. Le nom même de Jésus (Josué), YEHOSHUAH (Yeho + Schua) comprend presque intégralement le nom divin YEHO..AH comme le signale par deux fois l'œuvre de Maria Valtorta.

Erreur théologique N°59 et Antisémitisme N°1 (p. 126):

Selon A. M. "Valtorta renouvelle l'accusation antisémite selon laquelle le peuple juif dans son ensemble (souligne-t-il) serait de mauvaise volonté alors que seule la majorité de ses chefs furent responsables l'assassinat de Jésus". Il cite à l'encontre de Maria Valtorta, des extraits du paragraphe [n°4 de Nostra Aetate](#) qui réproouve l'attitude qui consisterait à faire porter "indistinctement à tous les Juifs vivant alors, ni aux Juifs de notre temps" le fait que "Selon le témoignage de l'Écriture Sainte,

Jérusalem n'a pas reconnu le temps où elle fut visitée ; les Juifs, en grande partie, n'acceptèrent pas l'Évangile, et même nombreux furent ceux qui s'opposèrent à sa diffusion".

A. M. fait un amalgame malheureux. *Nostra Aetate* vise le regard porté par notre époque sur le témoignage de l'Écriture et sur le peuple juif contemporain. Maria Valtorta n'a jamais proféré, dans ses écrits propres, de paroles pouvant laisser penser qu'elle était antisémite.

Les [736 personnages nominatifs](#) que les visions de Maria Valtorta mettent en scène, et que A. M. dit connaître, prouvent que l'accusation d'un rejet "dans son ensemble" du peuple juif relève d'une contre-vérité manifeste. Ce Panorama, qui fut étudié en son temps par Mgr René Laurentin¹² est le reflet de ce que rapportent les quatre Évangiles.

Il y a suffisamment de passages dans les quatre Évangiles où Jésus déplore l'incapacité du cœur d'Israël à reconnaître sa mission et à accepter le message de paix et de salut qu'il leur offre, qu'il est superflu de les rappeler. Les [passages correspondants](#), dans l'œuvre de Maria Valtorta, pourront être vérifiés.

Cependant la panorama historique que rapporte les visions de Maria Valtorta, mentionne l'animosité et le mépris qui régnait à *cette époque* entre l'occupant Romain et le peuple Juif, qui lui-même le rendait bien. De même, mépris et animosité se retrouvaient dans les relations, fruits de leur histoire, avec les samaritains, parfois les Galiléens, les Phéniciens (au nord-est) ou les Philistins (au sud-est). Les quatre Évangiles s'en font écho, parfois de manière allusive. Les écrits de Maria Valtorta les rendent explicites.

L'accusation d'antisémitisme a été reprise, notamment par le P. Dominique Auzenet¹³. Il se base, pour cela, sur l'affirmation et l'autorité de Sandra Miesel, une américaine auteure d'un article très critique sur Maria Valtorta. Mais l'accusation d'antisémitisme, porteuse d'une charge émotionnelle très forte, ne peut pas être portée contre l'histoire du temps de Jésus qu'on peut tenter d'oublier mais qui ne s'efface pas. L'exigence de vérité nécessite aussi qu'elle soit démontrée par des faits avérés très absents de cette "erreur théologique".

2 - P. Alberto Vaccari, sj

Les six pages de l'avis d'Alberto Vaccari (pp. 49-55), qui interviennent tardivement dans le dossier, ne sont pas le fondement de l'avis négatif du Saint-Office, il était

¹² [Dictionnaire des personnages de l'Évangile, selon Maria Valtorta](#), Ed. Salvator 2012.

¹³ Le P. Dominique Auzenet est un exorciste, fondateur de SOS Discernment, publication qui vise à fédérer les oppositions à Maria Valtorta.

déjà arrêté depuis 1946, mais il en est la justification a posteriori. Cependant cet argumentaire sera le pilier de l'opposition à Maria Valtorta.

Vaccari étudie "l'œuvre volumineuse" en deux mois (25 novembre 1948 - 26 janvier 1949) et conclut que cette œuvre ne valait rien ("zéro"). Il avoue, dans son texte, qu'il n'a pas lu l'œuvre "dans son intégralité, en profondeur, sauf quelques parties." (p 55). Il indique aussi avoir fondé son jugement sur des résumés.

À la lecture de cet avis, et au vu de la façon dont il traite l'œuvre, on ne peut que lui attribuer un article virulent paru le **1er juillet 1961** dans la revue jésuite de référence; la *Civiltà cattolica* (cahier 2665, page 37). Contrairement à l'usage, l'article est anonyme et commente la parution de la seconde édition de l'œuvre de Maria Valtorta¹⁴.

Ce commentaire, sans doute commandité par "une autorité vaticane", pensait-on, informe que "Maria Valtorta est une pauvre illuminée à l'imagination galopante et affectée de logorrhée." Quant à la deuxième édition, elle reste, selon l'auteur, "placée dans une catégorie bien connue de maladie mentale, et les ajouts de la deuxième édition ne changent pas la nature de l'Œuvre, qui reste un monument de puérilité, d'imagination et d'erreurs historiques et exégétiques diluées dans une atmosphère subtilement sensuelle par la présence d'un essaim de femmes à la suite de Jésus. En somme, un monument de pseudo- religiosité." Cet emportement verbal très inhabituel pour la revue, donna lieu à une courriel de la part de l'éditeur, Emilio Pisani (11 juillet 1961). Par la suite la revue jésuite se montra plus modérée, allant même jusqu'à réprimander un livre outrageusement injurieux envers l'œuvre de Maria Valtorta¹⁵.

Alberto Vaccari versus Gabriele Allegra

Un autre exégète, tout aussi réputé¹⁶ que le P. Vaccari, ne mettra pas deux mois, mais deux ans et demi à étudier l'œuvre de Maria Valtorta : c'est le [Bienheureux Gabriele Allegra](#). Il conclura que cette œuvre "produisant de bons fruits dans un nombre toujours croissant de lecteurs, je pense que cela vient de l'Esprit de Jésus"¹⁷.

Il mit non seulement beaucoup plus de temps à examiner l'œuvre que le P. Vaccari, mais il documenta son étude par de nombreuses références. Il conclût à son "harmonie historique et doctrinale" et sa conviction que "ce chef-d'œuvre de la

¹⁴ Article reproduit dans [Maria Valtorta - Qu'en penser ? Éléments de discernement](#) - COLLECTIF, Centro editoriale valtortiano, 2025, pp. 126-127.

¹⁵ Voir l'article [Père Giandomenico Mucci et Maria Valtorta](#).

¹⁶ Le [Bienheureux Gabriele-Maria Allegra](#) (26 décembre 1907– 26 janvier 1976) est un franciscain connu pour la réalisation de la première traduction complète de la Bible en chinois (1968), puis du premier dictionnaire biblique en cette langue (1975). En 1945, il fonde, avec quelques franciscains chinois, le "Studium Biblicum Franciscanum" de Pékin (École Biblique franciscaine).

¹⁷ Conclusion de son analyse : [Un cadeau du Seigneur](#).

littérature religieuse italienne, et peut-être devrais-je dire, de la littérature chrétienne mondiale” requiert “une origine supra-naturelle.”¹⁸ Il a été béatifié dans la dernière année du pontificat de Benoît XVI comme une autre “promotrice” de l’œuvre de Maria Valtorta : la Bienheureuse [Mère Maria Inès du Très Saint-Sacrement](#).

Commentaires sur les charges portées contre l’oeuvre de Maria Valtorta

Si on ôte les jugements subjectifs qui agitaient manifestement le P. Vaccari, on retiendra quelques objections qui n’ont pas été traitées dans le paragraphe consacré à Alexis Maillard ou qui seront repris dans l’article de l’Osservatore romano (O.R.)

Une des accusations du P. Vaccari (pp. 50-51) est la primauté de Pierre (Matthieu, 16,13-20) qu’il pense être attaquée par les écrits de Maria Valtorta. Ce qu’il suppose à la lecture d’un résumé de l’œuvre qu’il découvre. Selon lui, cette annonce qui fera dire à Jésus “Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église” se trouve amputée de sa force par l’annonce prolix de Jésus qui, très tôt et tout au long de sa vie publique, se proclame Messie Fils de Dieu, selon Maria Valtorta.

Cette charge est reprise dans l’[O.R. du 6/1/60](#) “Jésus est loquace à l’extrême, en véritable publicitaire, toujours prêt à se proclamer Messie et Fils de Dieu et à faire des exposés de théologie dans les termes mêmes qu’emploierait un professeur de nos jours”

Que le Jésus de Maria Valtorta fasse des exposés de théologie conformes n’est que logique puisque cette science se fonde sur ce qu’il a historiquement dit¹⁹. Mais qu’en est-il de ce “rapt de primauté” ?

C’est Dieu le Père lui-même qui au Baptême de Jésus, au tout début de la vie publique annonce publiquement (et donc aux premiers apôtres) : “Tu es mon Fils bien-aimé” (Matthieu 3,17 | Marc 1,11 | Luc 3,22).

Bien avant Pierre, Nathanaël s’exclame : “Rabbi, c’est toi le Fils de Dieu ! C’est toi le roi d’Israël !” (Jean 1,49). Sans compter les apôtres qui emploient, dès le commencement, à l’encontre de Jésus, des périphrases pertinentes : Agneau de Dieu, Celui qui était annoncé, ...

Et surtout, selon l’Évangile, Jésus se proclame Fils de Dieu de notoriété publique (Jean 10,36-37), ce sera même le motif de sa condamnation (Jean 5,18). Mais il s’en réserve l’exclusivité (Matthieu 16,20 | Marc 8,30 | Luc 9,21) tant que la Rédemption n’est pas accomplie. Maria Valtorta développe donc des visions en parfait accord avec l’Évangile, ce qui est sa caractéristique²⁰.

¹⁸ Idem.

¹⁹ Cf. la constitution dogmatique sur la Révélation divine [Dei Verbum](#) (1965).

²⁰ L’œuvre de Maria Valtorta recouvre la totalité des 373 unités narratives (péricopes) de l’Évangile canonique, sans incohérence, sans contradiction. Elle couvre 98,5% des 3.781 versets de l’Évangile.

Le trouble excessif

C'est un sujet moins théologique qui braque Vaccari, et pas que lui car il est rejoint en cela par G. Pepe : l'évocation de la nudité.

C'est le cas de la Belle de Chorazeïn, une femme aux moeurs légères qui devenue âgée et lépreuse est rejetée de tous. Affamée, elle n'est couverte que "d'un lambeau de toile, un morceau de voile déchirée" jetée par l'apôtre [André](#) qui a pitié de sa nudité. Elle se plonge dans le lac à l'invitation de Jésus et en sort nue et guérie. Cette guérison, qui n'est pas sans rappeler celle de Naaman le Syrien²¹, choque Vaccari.

L'O. R. de 1960 ne reprend pas cet exemple mais en pointe un autre susceptible, écrit-il, de troubler les pensionnats de jeunes filles : "une danse exécutée, certainement pas d'une façon pudique, devant Pilate, dans le Prétoire ([EMV 604.26](#)). Une scène qui "pourrait facilement tomber entre les mains de religieuses et des étudiantes de leurs collègues. Dans ce cas, la lecture de passages de ce genre... pourrait difficilement être faite sans danger ou dommage sur le plan spirituel." Maria Valtorta s'attarde-t-elle à des descriptions licencieuses ? Qu'on en juge: "des danseuses entrent... couvertes de rien. Une frange multicolore de lin ceint pour unique vêtement leur mince personne de la ceinture aux hanches. Rien d'autre. Bronzées parce que africaines, souples comme de jeunes gazelles, elles commencent une danse silencieuse et lascive". Une telle danse, exécutée par Salomé avait troublé Hérode Antipas²².

G. Pepe n'est pas en reste de trouble, et plusieurs fois, devant la simple évocation de la nudité. Mais Dieu nous a créés nus et innocents. L'Évangile mentionne des personnages nus²³. La nudité n'est pas perversion pour le médecin, l'infirmier, l'artiste, ... ni la semi-nudité sur la plage. Seules les pensées qu'elles provoquent sont choquantes et inquiétantes. "Tout est pur pour le pur" dit St Paul (Tite 1,15-16).

À cela se joint une misogynie assumée dans l'article de la *Civiltà cattolica* cité plus haut: "une atmosphère subtilement sensuelle par la présence d'un essaim de femmes à la suite de Jésus". La présence de femmes disciples à la suite de Jésus, pourtant attestée par l'Évangile²⁴, suffit à créer une atmosphère "sensuelle".

Ce fort trouble provoqué par la simple évocation de la nudité et la misogynie semblent accréditer le récit de la [Vèn. Luigia Sinapi](#). Venant, au début de 1950,

De plus l'œuvre inclut la référence implicite ou explicite à 1 166 chapitres de la Bible sur les 1 334 qui la composent, soit 87% de l'ensemble. Cela couvre la totalité de ses 73 livres et l'intégralité des 150 Psaumes.

²¹ 2 Rois 5,13-14.

²² Matthieu 14,6 | Marc 6,21.

²³ Marc 14,52 | Jean 21,7.

²⁴ Luc 8,1-3 | Matthieu 27,55-56 | Marc 15,40-41 | Luc 23,27 etc.

apostropher au nom de Jésus le Saint-Office sur le blocage de l'oeuvre de Maria Valtorta, elle fut menacée de violences physiques (viol).

L'article de l'Osservatore romano

Au lieu de relier cette mise à l'Index clairement au décret du 17 février 1949 qui était supposé, selon la thèse d'A. M., condamner Maria Valtorta, l'article se montre moins précis, plus diffus, et parle "des souvenirs d'il y a environ une dizaine d'années".

Parle-t-il des erreurs doctrinales ou de l'absence d'origine divine ? Non : il évoque et n'accuse pas. C'est une publication sans autorisation en 1949 qui est pointée : "alors que circulaient certains textes dactylographiés volumineux, qui contenaient de prétendues visions et révélations. On sait qu'alors l'autorité ecclésiastique compétente avait défendu l'impression de ces textes dactylographiés et avait ordonné qu'ils soient retirés de la circulation".

Qu'on ne se trompe pas sur l'emploi du mot "prétendue" qu'emploi aussi le communiqué du Dicastère (2025). Dans le langage officiel de l'Eglise, cela désigne une vision ou une révélation qui se revendique comme telle, pas forcément une affirmation outrageusement prétentieuse.

L'article de l'O. R., anonyme, semble directement inspiré du rapport Vaccari rédigé 10 ans auparavant. Apparemment il n'y a pas eu d'enquête approfondie supplémentaire car la thèse d'une oeuvre écrite en sous-main par les Servites est sous-jacente au point que l'article mentionne par trois fois la haute valeur théologique de l'oeuvre croyant montrer que le Saint-Office n'est pas dupe.

Faute d'avoir pu relever la moindre erreur doctrinale formelle, le Saint-Office se contente de signaler quatre opinions jugées seulement non conventionnelles.

En 1959, il ne reste plus, comme appui à la mise à l'Index, que le défaut d'imprimatur et "l'indiscipline grave". Ni l'un ni l'autre ne concernent l'oeuvre, mais ses promoteurs. Des "graves" accusations de 1949, il ne reste rien. Rien qu'une procédure disciplinaire bientôt abolie et que le dernier décret du Dicastère (2025) ne cite même plus.

3 - P. Augustin Bea, sj

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le P. A. Bea fut troublé par le nouvel examen (17 octobre 1952) auquel il s'adonna (pp. 63-77) à la demande du Saint-Office dans la suite de [la pétition](#) que fit parvenir, le 29 janvier 1952, Mgr Carinci à Pie XII. Le P. Bea faisait partie des 9 personnalités signataires de la pétition qui demandaient au Saint-Père la désignation d'un arbitre pour statuer sur l'oeuvre de Maria Valtorta. Une oeuvre que le P. Bea, confesseur de Pie XII soutenait, mais dans des limites qu'il amplifia dans le second examen qu'il pratiqua. Ses premières

conclusions, compte-tenu des points remarquables qu'il avait vus, le conduisaient à considérer que " l'Œuvre de Maria Valtorta ne devrait pas être publiée comme provenant de visions ou d'états spirituels extraordinaires, mais simplement, et sans nom d'auteur, comme une "Vie de Jésus, racontée et illustrée pour le peuple catholique".

Quelques mois plus tard, examinant l'œuvre plus à fond et troublé par ce qu'il rencontre, ce qui était pour lui un bon livre édifiant, devient une œuvre entachée de trop de questions et demande à suspendre sa publication. Au long de ses pages se mêlent les raisons de s'étonner et les raisons de se choquer. Le lecteur doit être attentif car A. M. intercale ses commentaires sans qu'on sache parfois qui en est l'auteur.

On est parfois surpris des lacunes de cet exégète honnête qui reprend des affirmations de Vaccari sans esprit critique. Il s'interroge par exemple si la phrase de Jésus parlant de la Trinité dans Maria Valtorta: "Dieu engendre seulement un autre soi-même" ([EMV 487.6](#)) ne désignait pas une autre Dieu que le Dieu unique ("Un autre Dieu ?", p. 75). Ni lui, ni Vaccari n'ont identifié qu'il s'agit de l'affirmation reprise plus tard dans le credo (symbole de Nicée) "Il est Dieu né de Dieu ... engendré et non pas créé".

De même quand il s'agit de l'incarnation de Satan en Judas rapporté par Jésus dans Maria Valtorta ([EMV 587.3](#)), ils ne reconnaissent pas le sens que donnaient les Docteurs de l'Eglise (St Jean Chrysostome, St Augustin, St Thomas d'Aquin) à l'affirmation de l'Evangile: "quand Judas eut pris la bouchée, satan entra en lui" (Jean 13,27). ou "Satan entra en Judas" (Luc 22,3). Le média *Marie de Nazareth* a parfaitement explicité ce point (et d'autres) dans sa réfutation de l'étude de don Guillaume Chevallier reprenant les éléments d'Alberto Vaccari²⁵.

"J'ai trouvé celui que mon cœur aime. Je l'ai saisi et ne le lâcherai pas."

Le P. Bea n'est pas le seul à avoir jugé l'œuvre de Maria Valtorta comme un livre comportant de beaux passages et faisant preuves de connaissances étonnantes, mais en voulant l'amputer des descriptions et développements qui y figurent. Ce fut le cas de [Mgr Carinci](#), [Mgr Ugo Emilio Lattanzi](#), du [P. Roschini](#) dans un premier temps. Ils voulaient rendre cette œuvre conforme à leurs normes de pensée. Alexis Maillard dit aussi poursuivre un objectif similaire. Mais si l'histoire avait donnée une suite à ces vœux, l'oeuvre de Maria Valtorta aurait subit le sort des visions de Marie d'Agréda ou d'Anne-Catherine Emmerich, pourtant authentiques, mais dont

²⁵ MARIE DE NAZARETH : [Réponse à Don Guillaume Chevallier : il n'y a aucune erreur doctrinale dans les écrits de Maria Valtorta](#), 24 janvier 2023.

l'audience a faibli avec les triturations qu'y firent les hommes, bien ou mal intentionnés.

Si Maria Valtorta avait présenté une œuvre dans laquelle Jésus parle savamment de l'union hypostatique et du kérygme, trois lecteurs se seraient intéressés et quatre-vingt dix-sept l'auraient refermé. À l'inverse, une œuvre décrivant Jésus tel qu'il fut historiquement dans sa divinité et surtout son humanité (dans laquelle seule fut obtenue notre Rédemption), sera lue par quatre-vingt dix-sept personnes et jugée sévèrement par trois autres.

Ce postulat trouve sa confirmation dans une des dernières lettres du Pape François (17 juillet 2024). Il s'intéressait à la littérature parlant de Jésus et de son importance dans la formation non seulement des prêtres, mais aussi dans celle des agents pastoraux et de tous les chrétiens²⁶.

Peu de temps auparavant (24 février 2024) il nous avait fait parvenir une lettre d'encouragement dans laquelle il disait: "Je vous encourage à poursuivre avec autant d'engagement votre mission de faire connaître la vie de Maria Valtorta et son œuvre littéraire, en particulier tout ce qu'elle peut offrir pour le bien de l'Église et de la société. En avant !".

Cet encouragement s'éclaire avec la lettre sur le rôle de la littérature que nous venons d'évoquer. Dans ses paragraphes 14 et 15, elle proclame "Jamais de Christ sans chair". Nous les citons très largement tant ils s'appliquent notamment à l'œuvre de Maria Valtorta insérée dans la marche de l'Église.

"Permettez-moi, dit le Pape François, de rappeler ici une réflexion sur le contexte religieux actuel : "Le retour au sacré et la recherche spirituelle qui caractérisent notre époque, sont des phénomènes ambigus. Mais, plus que l'athéisme, nous sommes aujourd'hui face au défi de répondre adéquatement à la soif de Dieu de beaucoup de personnes, afin qu'elles ne cherchent pas à l'assouvir dans des propositions aliénantes ou avec un Jésus Christ sans chair". *La tâche urgente de l'annonce de l'Évangile à notre époque exige donc des croyants, et des prêtres en particulier, un engagement pour que chacun puisse rencontrer un Jésus-Christ fait chair, fait homme, fait histoire. Nous devons tous veiller à ne jamais perdre de vue la "chair" de Jésus-Christ : cette chair faite de passions, d'émotions, de sentiments, de récits concrets, de mains qui touchent et guérissent, de regards qui libèrent et encouragent, d'hospitalité, de pardon, d'indignation, de courage, d'intrépidité : en un mot, d'amour.*

Et c'est précisément à ce niveau qu'une fréquentation assidue de la littérature peut rendre les futurs prêtres et tous les agents pastoraux encore plus

²⁶ [Lettre du Pape François sur le rôle de la littérature dans la formation.](#)

sensibles à la *pleine humanité du Seigneur Jésus, dans laquelle se répand pleinement sa divinité*, et annoncer l'Évangile de manière à ce que tous, vraiment tous, puissent expérimenter combien est vrai ce que dit le Concile Vatican II : « En réalité, le mystère de l'homme ne s'éclaire vraiment que dans le mystère du Verbe incarné ». *Il ne s'agit pas du mystère d'une humanité abstraite, mais du mystère de cet être humain concret avec toutes les blessures, les désirs, les souvenirs et les espérances de sa vie.*»

Trois-quarts de siècle après, par delà les péripéties d'une œuvre qu'on voulut combattre, détruire ou minimiser, le Pape François semble répondre à Pie XII recommandant de publier l'œuvre "telle quelle" et laissant au lecteur le soin de déterminer son origine 'extraordinaire ou non'.

En son temps, [Gamaliel](#) donna ce sage conseil au [Sanhédrin](#) qui mettait en accusation les apôtres indisciplinés: "ne vous occupez plus de ces gens-là, laissez-les. En effet, si leur résolution ou leur entreprise vient des hommes, elle tombera. Mais si elle vient de Dieu, vous ne pourrez pas les faire tomber. Ne risquez donc pas de vous trouver en guerre contre Dieu²⁷."

En sept décennies, des centaines de milliers de lecteurs se sont saisis, de par le monde, de cette œuvre qu'ils annoncent en partage à temps et à contretemps. Avec le Cantique des Cantiques 3,4 ils proclament: "J'ai trouvé celui que mon cœur aime. Je l'ai saisi et ne le lâcherai pas."

François-Michel Debroise,
17 juin 2025

²⁷ Actes 5,38-39